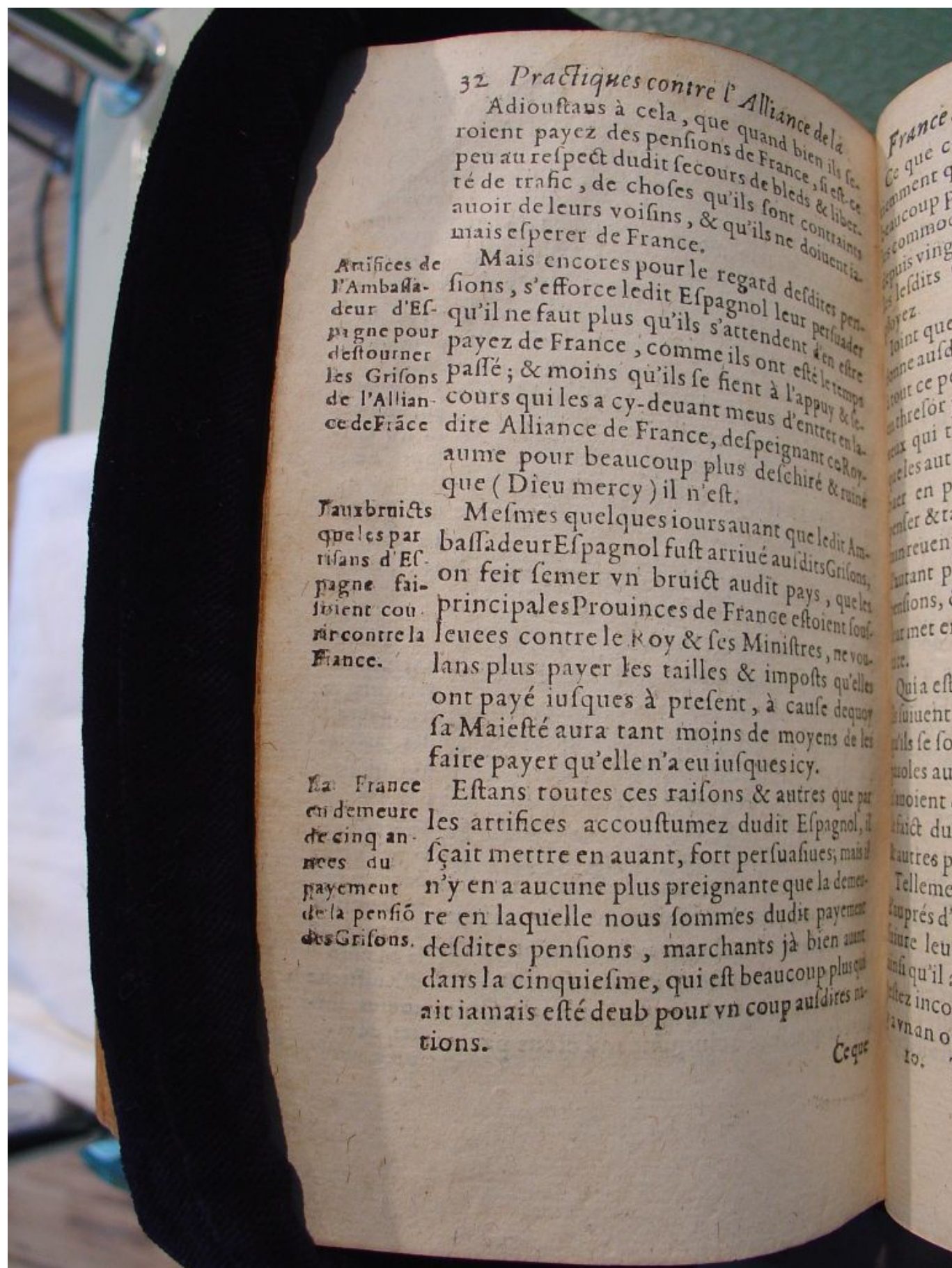


Memoires_032.jpg



32 *Practiques contre l'Alliance de la*

Adioustant à cela, que quand bien ils se-
roient payez des pensions de France, si est-ce
peu au respect dudit secours de bleds & liber-
té de trafic, de choses qu'ils sont contrain-
t d'auoir de leurs voisins, & qu'ils ne doiuent ja-
mais esperer de France.

Artifices de
l'Ambassa-
deur d'Es-
pagne pour
destourner
les Grisons
de l'Allian-
ce de France

Mais encores pour le regard desdites pen-
sions, s'efforce ledit Espagnol leur persuader
qu'il ne faut plus qu'ils s'attendent d'en estre
payez de France, comme ils ont esté le temps
passé; & moins qu'ils se fient à l'appuy & le-
cours qui les a cy-deuant meus d'entrer en la
dire Alliance de France, despeignant ce Roy-
aume pour beaucoup plus deschiré & ruiné
que (Dieu mercy) il n'est.

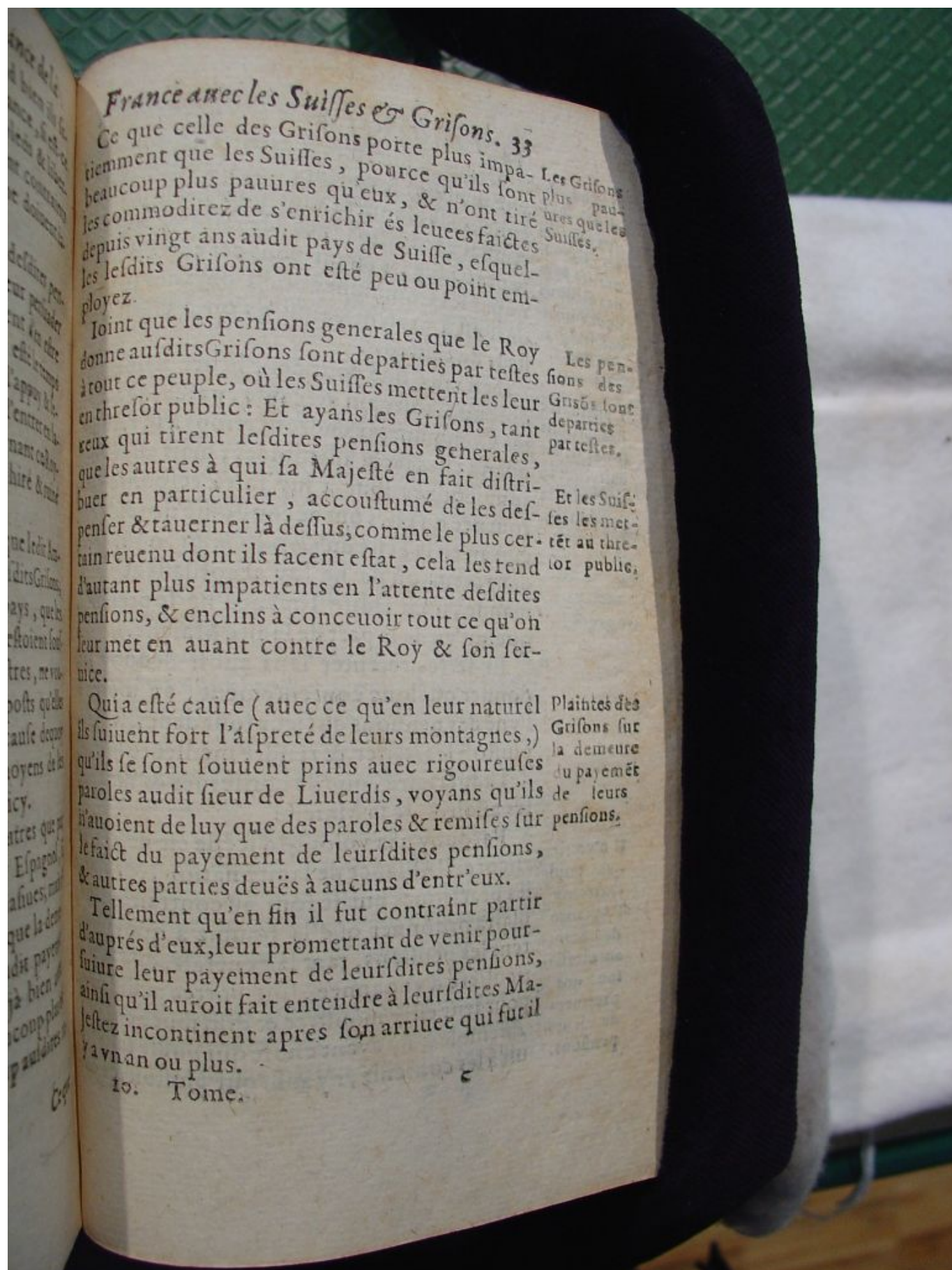
Taux bruiets
que les par-
tisans d'Es-
pagne fai-
soient con-
traire contre la
France.

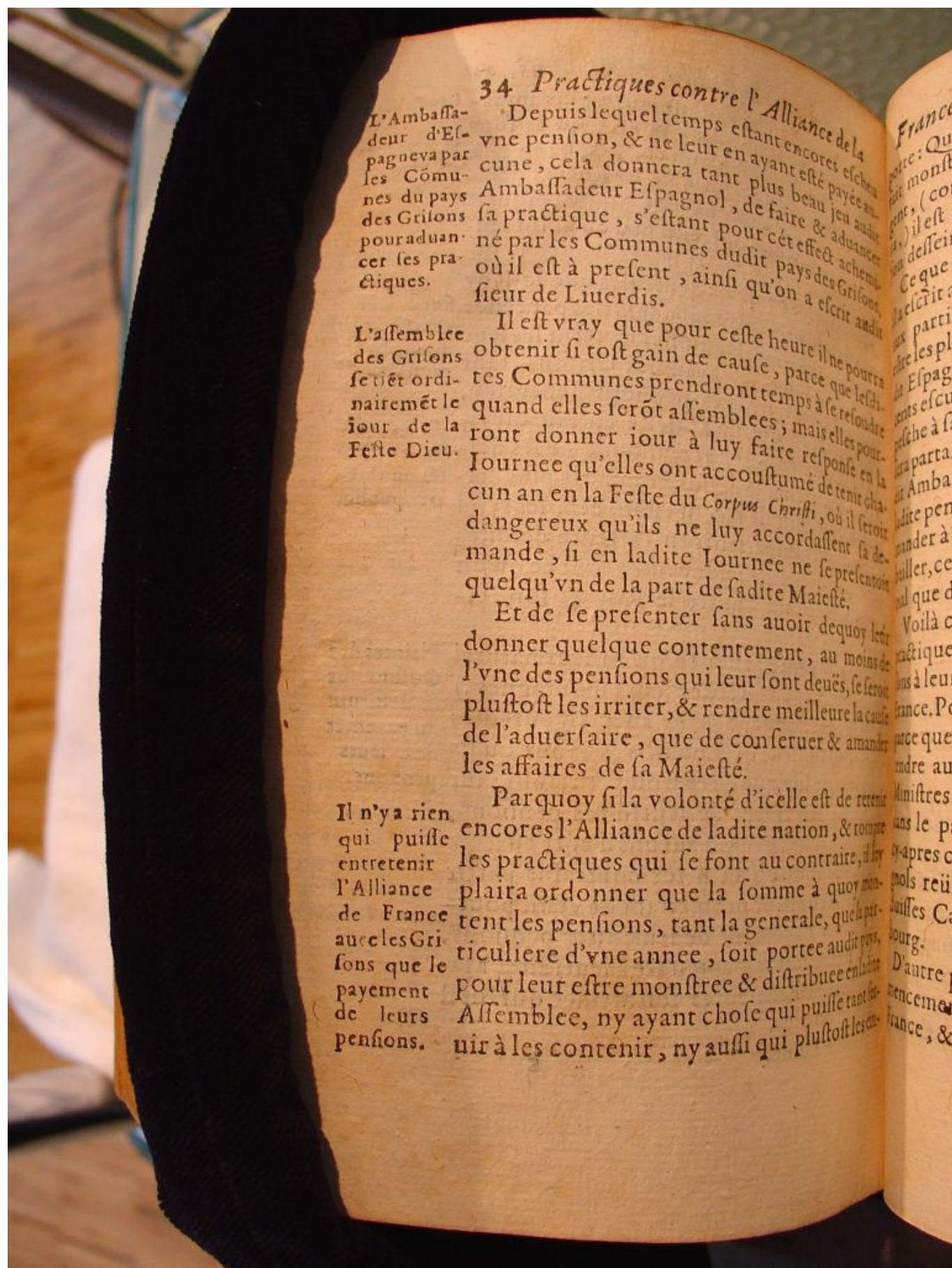
Mesmes quelques iours auant que ledit Am-
bassadeur Espagnol fust arriué ausdits Grisons,
on feut semer vn bruiet audit pays, que les
principales Prouinces de France estoient sou-
leuees contre le Roy & ses Ministres, ne vou-
lans plus payer les tailles & impôts qu'elles
ont payé iusques à present, à cause dequoy
sa Maiesté aura tant moins de moyens de les
faire payer qu'elle n'a eu iusques icy.

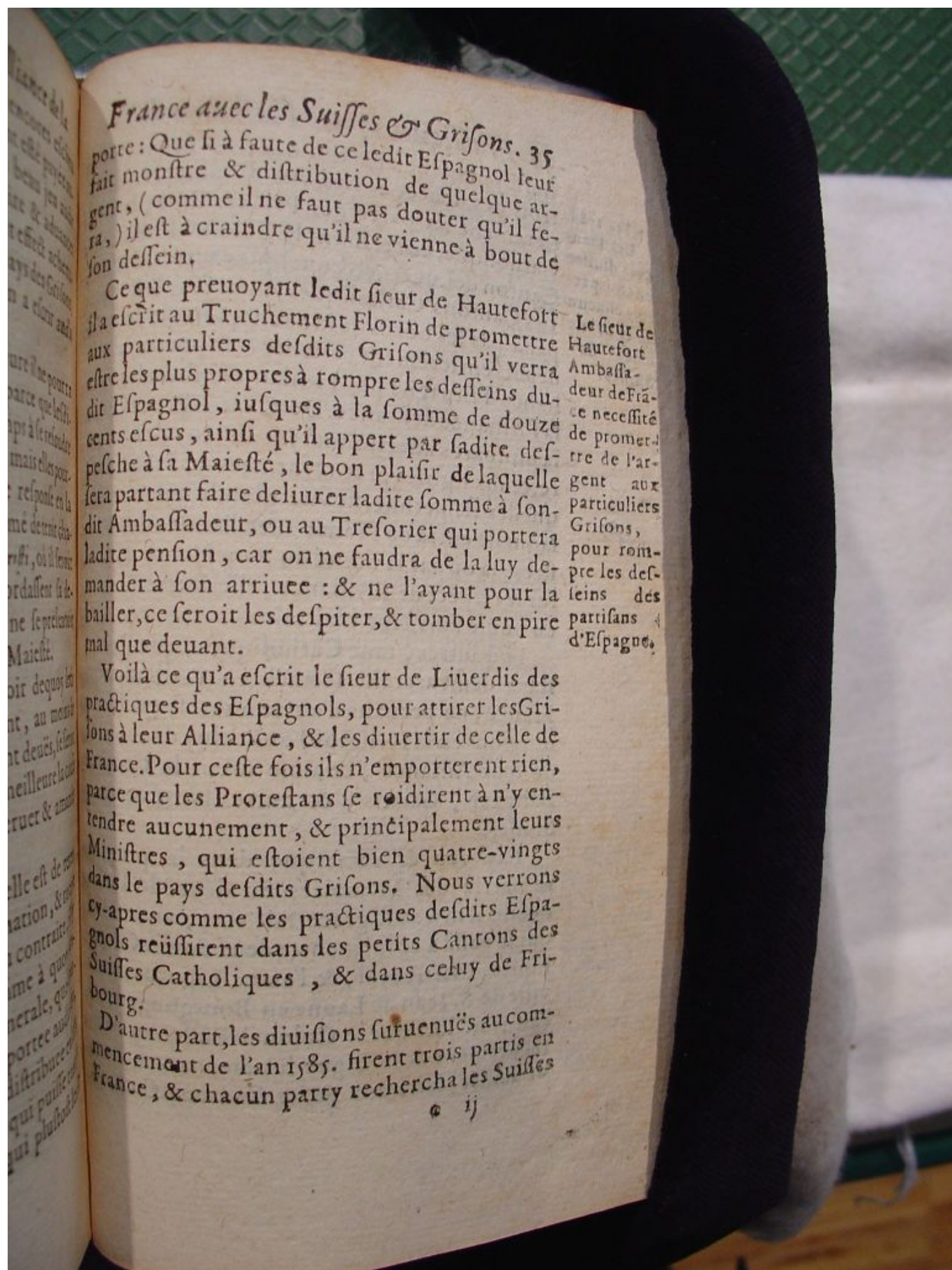
La France
en demeure
de cinq an-
nées du
payement
de la pensio
des Grisons.

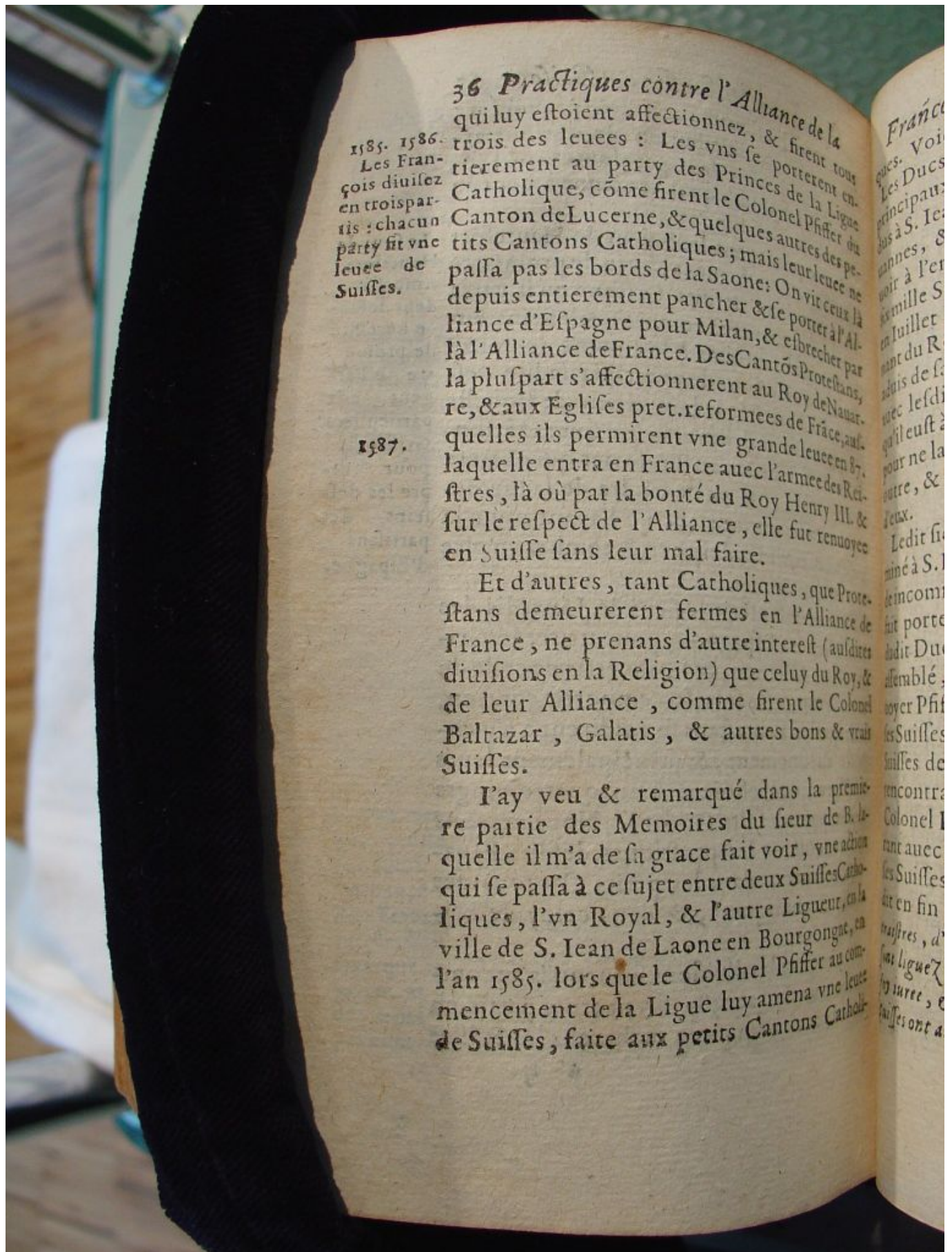
Estans toutes ces raisons & autres que par
les artifices accoustumez dudit Espagnol, il
sçait mettre en auant, fort persuasives; mais il
n'y en a aucune plus preignante que la demeu-
re en laquelle nous sommes dudit payement
desdites pensions, marchantsjà bien auant
dans la cinquiesme, qui est beaucoup plus qu'il
ait iamais esté deub pour vn coup ausdites na-
tions.

Ce que









1585. 1586.
Les Fran-
çois diuisez
en trois par-
tis : chacun
party fit vne
leuee de
Suiſſes.

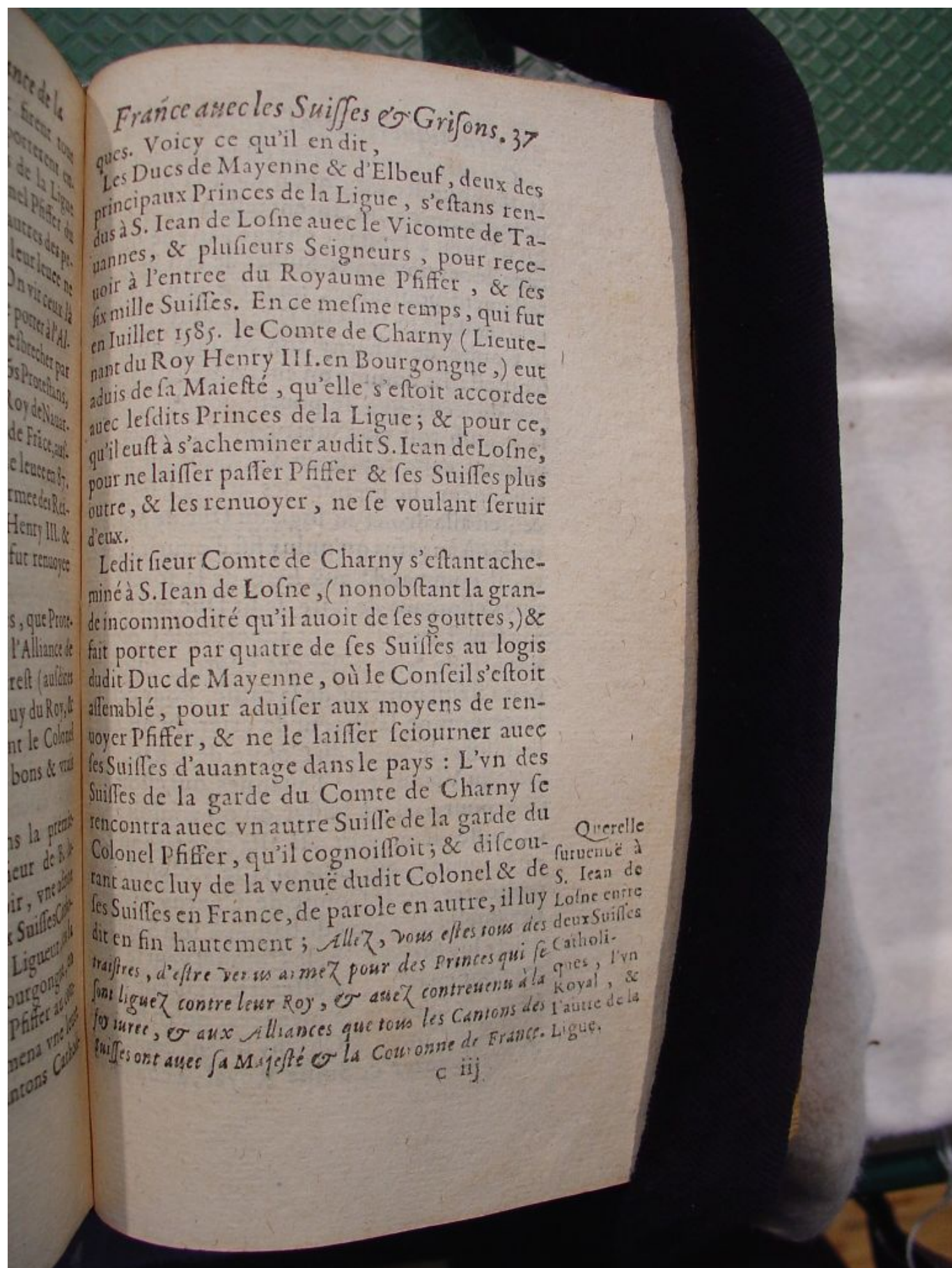
1587.

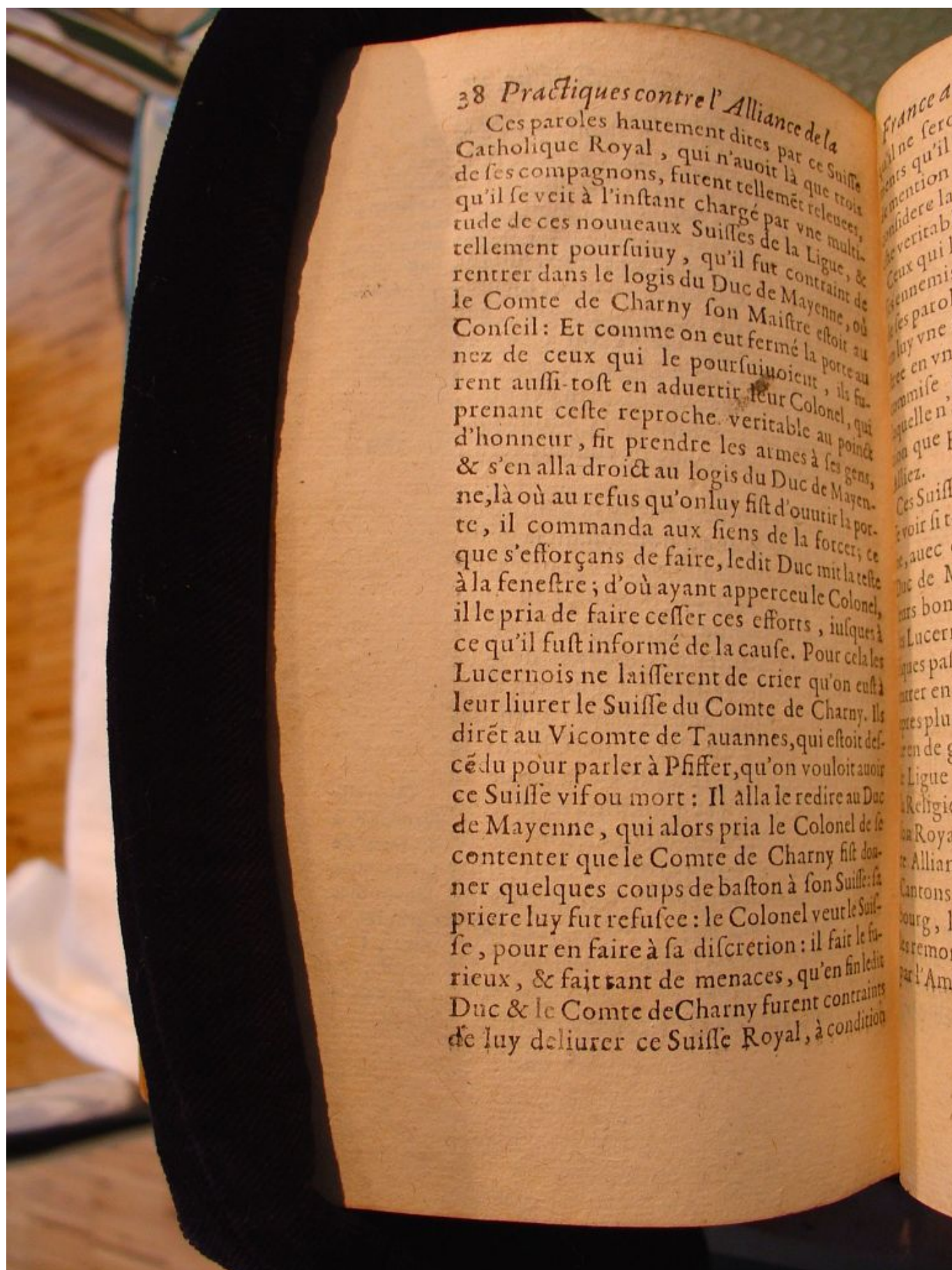
36 *Practiques contre l'Alliance de la*
quiluy estoient affectionnez, & firent tous
trois des leuees : Les vns se porterent en-
tierement au party des Princes de la Ligue
Catholique, cōme firent le Colonel Phiffer du
Canton de Lucerne, & quelques autres des pe-
tits Cantons Catholiques ; mais leur leuee ne
passa pas les bords de la Saone : On vit ceux là
depuis entierement pancher & se porter à l'Al-
liance d'Espagne pour Milan, & esboucher par
là l'Alliance de France. Des Cantōs Protestans,
la plus part s'affectionnerent au Roy de Nauar-
re, & aux Eglises pret. reformees de Frâce, aus-
quelles ils permirent vne grande leuee en 87.
laquelle entra en France avec l'armee des Rei-
stres, là où par la bonté du Roy Henry III. &
sur le respect de l'Alliance, elle fut renuoyee
en Suisse sans leur mal faire.

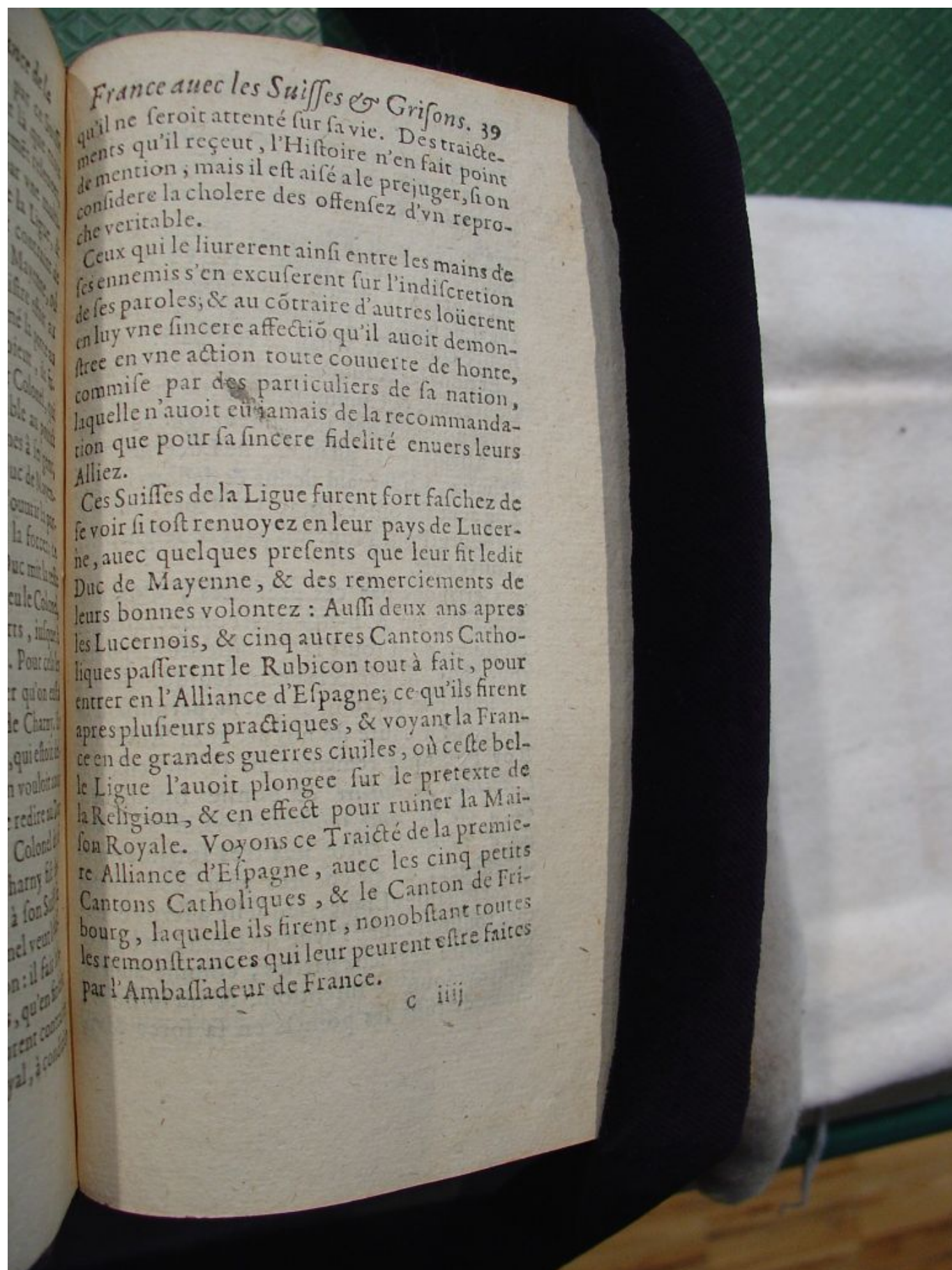
Et d'autres, tant Catholiques, que Prote-
stans demeurerent fermes en l'Alliance de
France, ne prenans d'autre interest (ausdites
diuisions en la Religion) que celui du Roy, &
de leur Alliance, comme firent le Colonel
Baltazar, Galatis, & autres bons & vrais
Suiſſes.

J'ay veu & remarqué dans la premie-
re partie des Memoires du sieur de B. la-
quelle il m'a de sa grace fait voir, vne action
qui se passa à ce sujet entre deux Suiſſes Catho-
liques, l'vn Royal, & l'autre Ligueur, en la
ville de S. Iean de Laone en Bourgongne, en
l'an 1585. lors que le Colonel Phiffer au com-
mencement de la Ligue luy amena vne leuee
de Suiſſes, faite aux petits Cantons Catho-

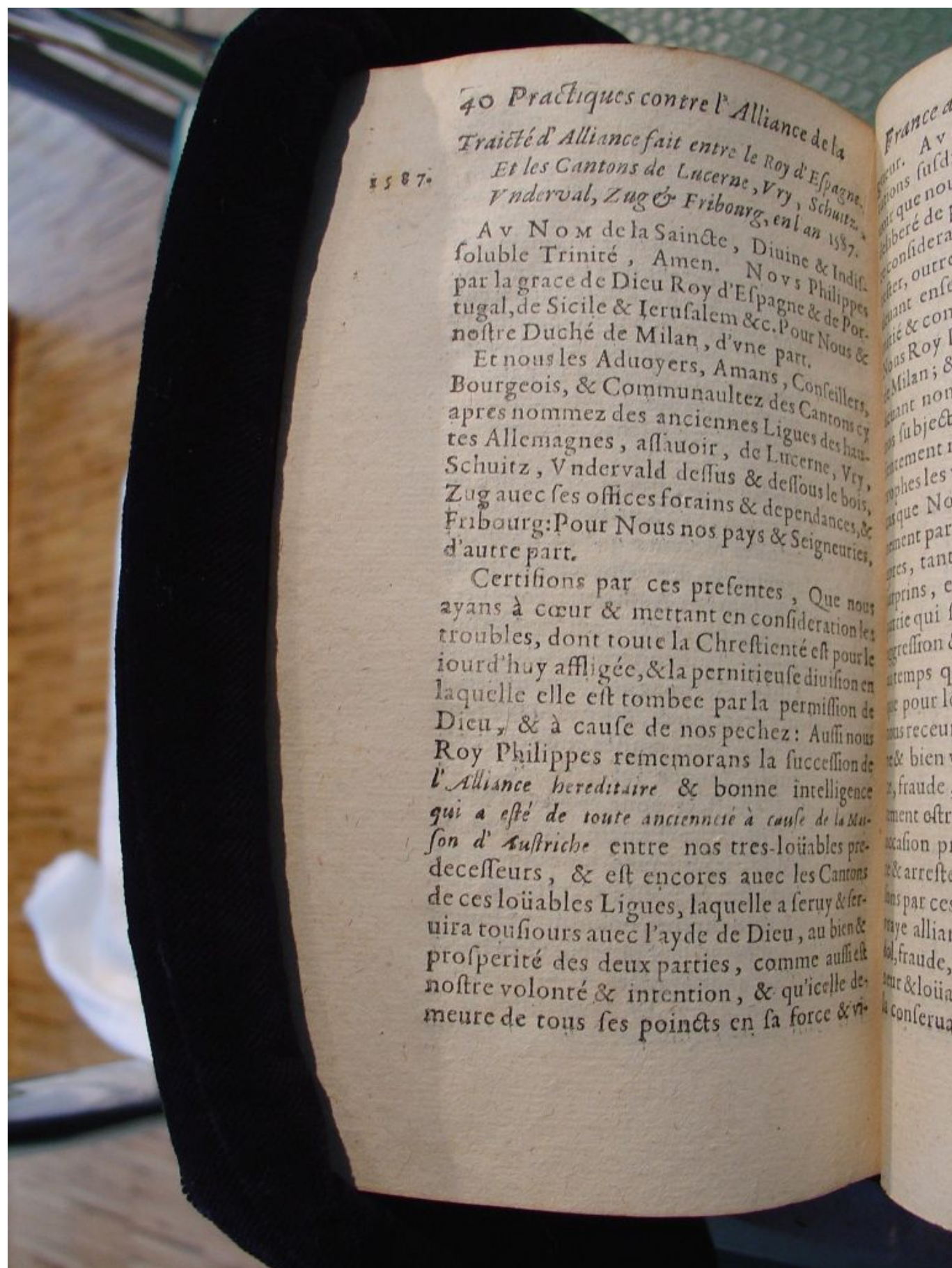
Frânco
ques. Voi
Les Ducs
principaux
dus à S. Ie
annes, &
voir à l'en
mille S
en Iuiller
nant du R
aduis de la
avec les di
qu'il eust à
pour ne la
autre, &
d'eux.
Ledit si
miné à S.
de incom
fut porte
dit Du
assemblée
oyer Phif
les Suiſſes
Suiſſes de
rencontra
Colonel I
tant avec
les Suiſſes
dit en fin
trayſres, d
son ligue
y suree, e
Suiſſes ont a







Memoires_040.jpg



40 *Practiques contre l' Alliance de la
Traicté d' Alliance fait entre le Roy d'Espagne,
Et les Cantons de Lucerne, Vry, Schuitz,
Vnderval, Zug & Fribourg, en l' an 1587.*
A V N O M de la Sainte, Diuine & Indis-
soluble Trinité, Amen. N O V S Philippes
par la grace de Dieu Roy d'Espagne & de Por-
tugal, de Sicile & Ierusalem &c. Pour Nous &
nostre Duché de Milan, d'vne part.
Et nous les Aduoyers, Amans, Conseillers,
Bourgeois, & Communaultez des Cantons cy
apres nommez des anciennes Liges des hau-
tes Allemagnes, assauoir, de Lucerne, Vry,
Schuitz, Vndervald dessus & dessous le bois,
Zug avec ses offices forains & dependances, &
Fribourg: Pour Nous nos pays & Seigneuries,
d'autre part.

Certifions par ces presentes, Que nous
ayans à cœur & mettant en consideration les
troubles, dont toute la Chrestienté est pour le
iourd'huy affligée, & la pernitiue diuision en
laquelle elle est tombee par la permission de
Dieu, & à cause de nos pechez: Aussi nous
Roy Philippes rememorans la succession de
l' Alliance hereditaire & bonne intelligence
qui a esté de toute ancienneté à cause de la Ma-
ison d' Autriche entre nos tres-loüables pre-
decesseurs, & est encores avec les Cantons
de ces loüables Liges, laquelle a seruy & ser-
uira tousiours avec l'ayde de Dieu, au bien &
prosperité des deux parties, comme aussi est
nostre volonté & intention, & qu'icelle de-
meure de tous ses poincts en la force & vi-

France a
seur. A v
tions susdi
que nou
libéré de p
considera
outre
enfe
& con
Roy F
Milan; &
nom
sujet
ment n
les v
No
par
tant
prins, e
qui f
&
temps q
pour le
receur
& bien v
fraude,
ment otre
ocasion pr
& arreste
par ces
traye allian
bol, fraude,
teur & loüa
la conserua

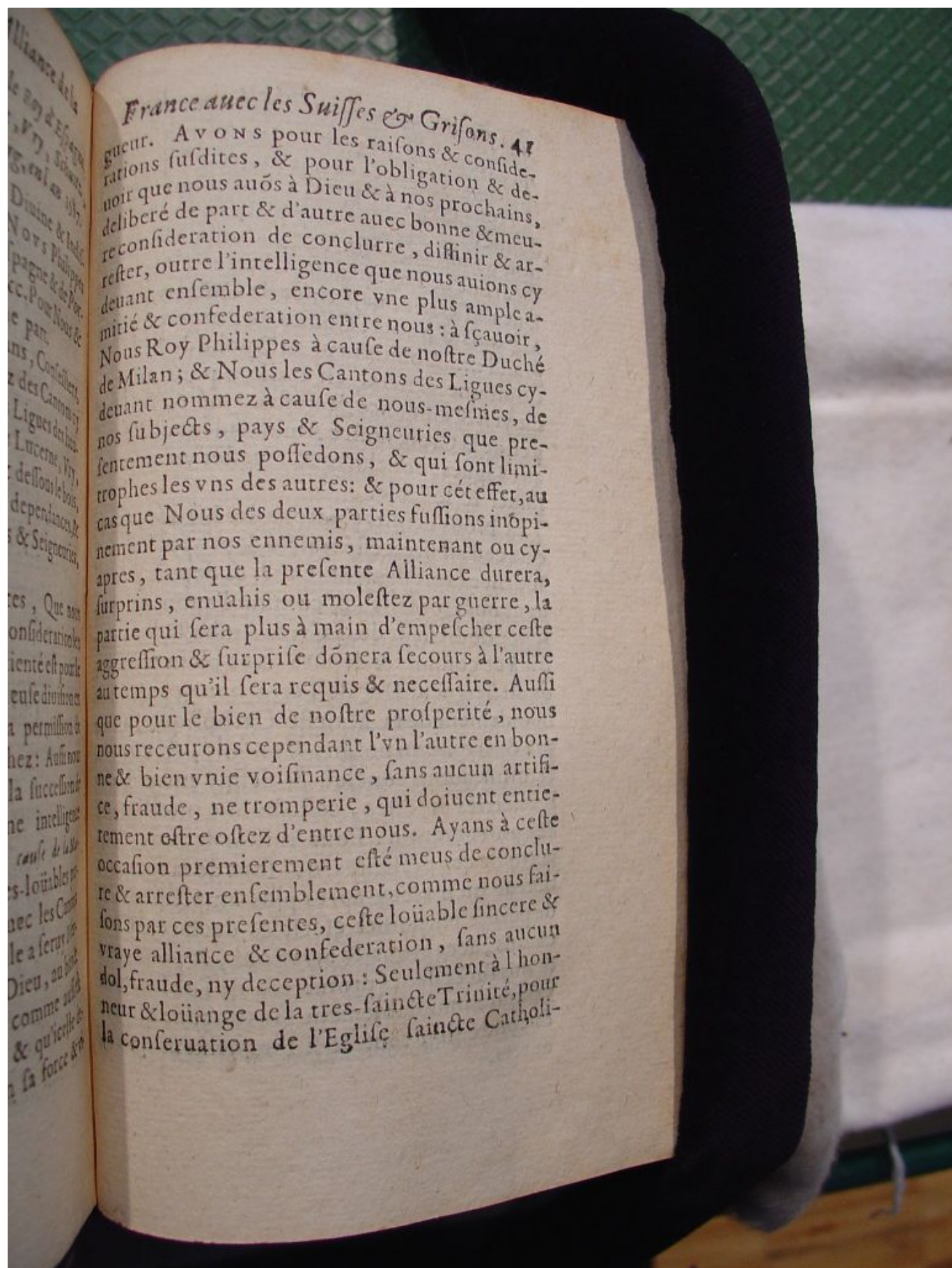


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan